

Justice pour les blessé-es et les réprimé-es de Sainte Soline !

Bien que largement documentées et reprises dans de nombreux documents officiels y compris d'organisations internationales comme l'ONU, **les violences policières restent niées par Macron** et ses gouvernements. Tout juste admettent-ils de manière occasionnelle des comportements individuels inappropriés. Pourtant on ne compte plus le nombre de manifestations, rassemblements, actions pacifiques où les forces de l'ordre ont fait un usage totalement disproportionné des armes à leur disposition.

De Geneviève Leguay à Seb Noris, notre camarade de SUD Rail éborgné lors d'une manifestation retraites de 2023, ou plus récemment à Toulouse lors d'un rassemblement pour Gaza, les exemples foisonnent d'un système de violences policières mis en place et couvert par les pouvoirs publics. Ils discréditent même les victimes. Des violences et des pratiques bien connues des quartiers populaires et des Gilets jaunes. Tout cela dans le but d'empêcher la contestation des politiques de destruction sociale mises en place par les différents gouvernements depuis plus d'une décennie.

Une lumière crue sur une réalité niée bien que massive

Les vidéos mises en ligne par Libération et Médiapart au sujet des événements graves qui se sont déroulés lors de la manifestation de mars 2023 à Sainte Soline jettent une lumière crue sur la réalité des violences commises par les gendarmes qui ont été mobilisés à cette occasion. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les violences tant physiques que verbales sont l'œuvre de compagnies entières de gendarmes mobiles avec la complicité et même l'incitation de leur hiérarchie. Un concentré de tout ce que l'Union syndicale Solidaires dénonce sans relâche depuis de nombreuses années.

Tirs tendus de LBD et de grenades (formellement prohibés) y compris sur une foule totalement pacifique ainsi que vers des journalistes visés en tant que tels, tirs de gaz lacrymogènes dans les espaces où sont regroupés les blessé-es, entraves à leur évacuation vers des hôpitaux alors que plusieurs manifestant-es étaient dans un état critique, réactions satisfaites d'avoir blessé (en « pleine tête » ou « dans les couilles ») gravement l'« adversaire », insultes incessantes et blagues sexistes et homophobes pouvant aller jusqu'à des menaces de mort prononcées contre les manifestant-es (« t'en crève 2, 3, ça calme les autres »), incitation à l'usage d'armes prohibées comme des famas pour tuer des manifestant-es, c'est tout le registre de la haine et du pire qui a été mobilisé par la gendarmerie mobile filmée même en connaissance de cause, tout cela pour défendre une mega bassine vide qui sera par la suite déclarée illégale...

Police partout mais justice nulle part ?

Ces vidéos (et sans doute d'autres) ont été remises entre les mains de l'IGGN, soit l'inspection générale de la gendarmerie nationale censée réprimer les infractions aux règles présidant en l'occurrence au maintien de l'ordre. Pourtant bien peu de choses ont été consignées sur procès verbal encore moins transmises à la justice laissant croire à une totale impunité de ceux qui ont commis l'inacceptable. Jamais ceux-ci n'ont été inquiétés ni même confrontés à leurs pratiques et propos innommables. Du reste, alors qu'ils en avaient l'obligation, certaines compagnies n'ont même pas transmis les vidéos de leurs interventions. Sans visiblement gêner personne...

Face aux violences policières nous ne lâcherons rien !

Nous n'oublions pas non plus qu'il y a eu de nombreux·euses blessé·es et y compris deux personnes dans le coma, et des secours qui ont nettement tardé.

L'aspect systémique des violences policières commises ne peut donc plus être nié tant il est une nouvelle fois crûment et magistralement démontré. Face au scandale, le ministre Nunez s'est cru ainsi obligé de diligenter une enquête au sein du ministère de l'Intérieur. Au-delà de l'enquête indispensable pour établir les faits et les responsabilités de ces actes inadmissibles, **il est indispensable que ces responsabilités soient sanctionnées avec toute la sévérité nécessaire pour qu'elles ne se reproduisent plus**. La responsabilité notamment du ou des ministres qui ont incité ou même couvert ces pratiques est clairement en jeu et doit aboutir à leur mise en cause. **Il est à ce titre indispensable que soit mis fin à ces politiques qui portent atteinte de manière extrêmement grave aux droits démocratiques fondamentaux** d'une population venue simplement exprimer son désaccord des politiques en l'occurrence productivistes qui accaparent l'eau, bien commun, et détruisent la planète.

L'Union syndicale Solidaires exige en outre que soit mis fin aux poursuites engagées contre les militant·es injustement mis en cause dans les affrontements de Sainte Soline alors que la responsabilité des violences incombe de manière indiscutable aux forces de l'ordre.

La justice sociale et environnementale est le seul véritable antidote aux révoltes sociales et écologiques.

Toutes et tous à la Cour d'Appel de Poitiers le 3 décembre pour défendre nos camarades injustement condamné·es !

Paris, le 6 novembre 2025